

FINANCES COMMUNALES

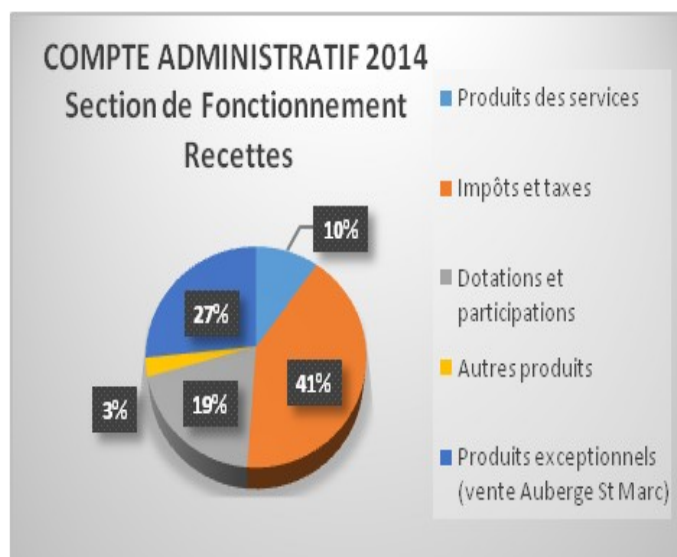
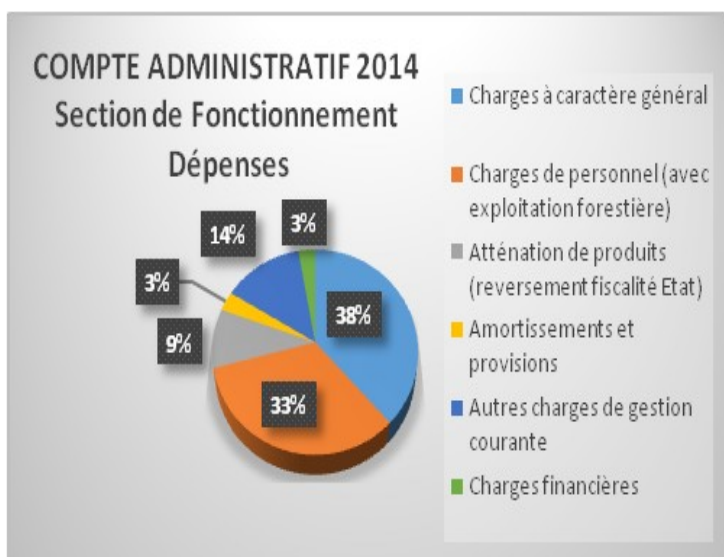


Chaque année le Conseil Municipal est amené à délibérer sur deux documents importants : Le **compte-administratif** de l'année écoulée qui représente la réalité de la gestion communale et le **budget primitif** qui recense l'ensemble des prévisions des dépenses et des recettes pour l'année en cours.

Section de fonctionnement

Dépenses : Les charges à caractère général représentent tous les achats de fournitures (administratives, scolaires, entretien, locations, assurances et frais de services tels que les abonnements télécommunications, honoraires...). Les charges de personnel correspondent à toutes les rémunérations et charges sociales de tous les personnels y compris les bucherons. Les charges financières correspondent essentiellement aux intérêts d'emprunts. Les amortissements sont la constatation comptable de la dépréciation des biens. Ils sont enregistrés en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement. Les autres charges représentent les indemnités d'élus, les participations et contributions aux organismes de regroupement ainsi que subventions versées.

Recettes : Les ressources de fonctionnement sont principalement constituées des impôts et taxes (fiscalité directe), des concours de l'Etat (dotations - en baisse jusqu'à 40 % sur la période 2014-2017 pour notre commune). Les produits de service sont : les loyers (immeubles et chasse), ventes de bois et autres menus encaissements.



Section d'Investissement

La capacité d'une commune à investir résulte dans l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement. En 2014 l'excédent représentait 108 355 €.

Les dépenses d'investissement concernent les acquisitions de gros matériels, les travaux importants, les acquisitions foncières, les études, ainsi que le remboursement en capital des emprunts.

En 2014 les dépenses d'investissement se sont élevées à 1 316 150 € dont 69 615 € de remboursement de capital.

Les principales opérations 2014 et en cours cette année

- Études accessibilité des bâtiments (en cours) : enveloppe budgétaire 2015 de 9 700 € TTC.
- Études d'urbanisme PLU (Plan Local d'Urbanisme, en cours) : enveloppe budgétaire 2015 de 44 500 € TTC.
- Aménagement du parking rue Neuve (travaux achevés) : 142 515 € TTC (à la charge de la commune 98 715 € TTC ; subvention du Conseil Général du Ht-Rhin 24 800 € et remboursement de la TVA 19 000 €)
- Aménagement de la plate-forme de stockage aux ateliers communaux (travaux achevés) : 66 720 € TTC (à la charge de la commune 45 570 € TTC : subvention du Conseil Général du Ht-Rhin 12 350 € et remboursement de la TVA 8 800 €)
- Construction du nouveau groupe scolaire (en cours – pour indication, dépenses sur l'exercice 2014 : 841 000 € TTC)
- Aménagement de voirie sur RD, éclairage public et illumination avec travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement (en cours) : enveloppe budgétaire 2015 de 530 000 € TTC.
- Acquisition de mobilier scolaire, matériel informatique et tableaux interactifs pour les écoles : enveloppe budgétaire 2015 de 36 500 €.

